

ves. ; je crois que cette division est fautive. Le présent document nous montre l'influence de St Bernard et de Saint Thomas d'Aquin ; nous préférierions diviser les écoles en trois groupes, l'école germanique, l'école de Paris, et l'école espagnole. Peut-être pourrait-on encore diviser autrement : l'école augustinienne et l'école dyonisiennne, d'après qu'elles subirent l'influence de S. Augustin ou du Pseudo-Denys. Mais nous reconnaissons que ces divisions ne sont pas rigoureuses ni peut-être complètes. Nous voulons par ces hypothèses orienter les chercheurs et, nous-même nous nous proposons d'étudier la question en faisant quelques recherches sur les auteurs ascétiques et mystiques de l'Ordre de Prémontré.

Q. Aeg. NOLS, Ab. Parc.

* * *

Raphaël van Waefelghem, *Status monasterii Parcensis* (1260-1329) : dans *Bulletin Commission royale d'histoire*. Bruxelles, Hayez, t. LXXXVII, [1923], pp. 223-356.

Raphaël van Waefelghem, *Het boek der aalmoezen der abdij van Park* (1297-1387) ; dans : *Bijdragen tot de Geschiedenis*. Baasrode, Bracke, [1924], t. II, pp. 705-728 et 802-807.

L'abbaye norbertine de Parc-lez-Louvain a la bonne fortune de posséder deux manuscrits qui éclairent singulièrement la situation économique de cette maison à la fin du XIII^e et au commencement du XIV^e siècle. La rareté de semblables documents en fait, d'autre part, de précieux textes au point de vue diplomatique.

I. L'appellation : *Status monasterii Parcensis*, donnée au XVII^e siècle par l'abbé Libert de Pape, caractérise au mieux la nature de ce volume. C'est un mince codex de 32 fol. formé de deux cahiers : 1) (fol. 1-8 v^o) de 1281 à 1287 ; 2) (fol. 9 à 32 v^o) de 1280 à 1329. Oeuvre de plusieurs copistes, mais peut-être principalement du *prepositus* ou proviseur à qui incombait l'administration des biens extérieurs de l'abbaye, le *status* a servi à la pratique.

Son contenu est une espèce de bilan comportant surtout des annotations d'ordre économique sous les abbatiats d'Alard de Ter-vueren (1239-1289), Guillaume Bodenvlas (1289-1307), Siger de Vinckenbosch (1307-1314), Guillaume de Herent (1314-1316) et Godefroid d'Attenrode (1316-1332). Il se fait que ce demi-siècle constitue une époque de grand développement du Parc ; il suffira de citer ses granges et fermes : à Corréal (lez Pont-à-Celles), Eghenhoven, Haecht, Herendael (Lubbeek), Housem, Arschoot, Rho-

de-St-Pierre, Rode (lez Léau), Schoonderbueken (sous Montaigu), Stockel, Veldonc (à Werchter), Vossem et Wackerzeel. Quant aux *famuli*, leur nombre atteint au moins soixante-dix.

Le *Status* introduit d'emblée dans la réalité vivante : pas de phrasiologie comme dans les chartes, ni de belles tirades comme dans les chroniques. Exemple :

"Anno Domini M°. CCC°. XXIIII°, *silva vendita apud Scoen-
"rebuke et mensurata anno predicto XXIIII°, in die Judoci, tenuit
"VI bunnaria, jorale e LXXV virgas*" (p. 278).

Par contre, que de détails nouveaux, précis et instructifs sur la vie agricole : les moulins, le mobilier agricole, les granges, les fermes, les dîmes, les vignobles, l'arpentage des bois, etc. Notons encore les pensions dues à des particuliers, le relevé du personnel de l'abbaye, les annexes du monastère, le vestiaire, le quartier de l'abbé ; enfin, il y a quelques constitutions de rentes viagères très curieuses. Exceptionnellement il y a un texte historique touchant le subside financier du Parc pour la guerre du Limbourg, utilisé par M. le baron de Troostenbergh ; signalons enfin le texte initial, une curieuse sentence du 12 avril 1285 des "frères" du concile de Fleurus touchant une plainte au sujet de l'agrandissement de l'église paroissiale de Pont-à-Celles "*videlicet quod ecclesia eis esset nimis parva et quod omnes de parochia simul et semel capere non posset*" (p. 241).

L'établissement du texte ne laisse rien à désirer ; au surplus, tout y est pour le rendre compréhensible : annotation historique, géographique et linguistique ; c'est parfait. Dans l'important glossaire, je ne vois qu'une correction à apporter, le mot *tabbardum* dans le passage en question (p. 325) a bien le sens de *tabbaert*, sarrau et non de ciseau (p. 334).

II. Le *Registrum piarum foundationum eleemosinarum porte monasterii beate Marie virginis Parcensis* est un grand in -8° de 23 folios, écrit entre 1369 et 1387, relatant toutes les donations faites en faveur de la porte ou aumônerie de l'abbaye du Parc. L'existence de la "porte" étant fort ancienne, il n'est donc pas sûr que ce registre soit le premier d'une série.

Le *portarius* a inscrit ou fait inscrire ces donations avec un soin extrême : description des biens fonds et nom du bienfaiteur (avec date du décès parfois ; très souvent même renvoi est fait aux chartes qui établissent les legs ; exemple : "*sicut in instrumento super hoc confecto plenius continetur*" (p. 33) ou *habemus de dictis bonis litteram* (p. 22).

Inutile d'insister sur la nature de ces actes privés ; signalons seulement les noms flamands de localités actuellement wallones : *Bevekeem* (Beaurechain), *Guttekeem* (Gottechain), *Gruttekeem* (Guertechain ?), *Nodenbeke* (Nodebais) et *Petercheem* (Pietrebais ?). Au point de vue climatologique et social notons, pour l'année 1315, ce détail précieux : "*incepit pluvia circa calendas maii, tonitrua, coruscationes et perseverabat pluvia quasi cotidie usque ad calendas novembris ; tertia pars populi moriebatur, alia infirmabatur et reliqua pars populi angustiis et erumpnis cruciabatur, et tanta fuit pestilentia quod vix fuit domus in qua non erat mortuus, ita quod in omnibus oppidis benedicebantur nova cymeteria, quia illa cymeteria que tunc consecrata erant non sufficebant ad sepulturam mortuorum*" (p. 3).

Tous ces textes, copieusement annotés, sont éclairés par les sources contemporaines, soit le chartier abbatial, soit les censiers ou les nécrologes. Remercions le P. van Waefelghem de ses éditions irréprochables à tout point de vue.

H. NELIS

* * *

* * * *Das Kloster Unser Lieben Frauen zu Magdeburg in Vergangenheit und Gegenwart*. Festschrift zur Feier des 900 jährigen Bestehens. Magdeburg, Selbstverlag des Klosters, 1920.

Zur Feier des 900 jährigen Bestehens gab das U. L. F. Kloster zu Magdeburg eine Festschrift heraus, deren flott geschriebene Aufsätze und glücklich gewählte Abbildungen uns einen recht guten Einblick in die Vergangenheit und Gegenwart dieses altherwürdigen Stiftes gewähren.

Das Kloster wurde im Jahre 1015 vom Magdeburger Erzbischof Gero als Kollegialstift gegründet. Nachdem Norbert, der Stifter des Prämonstratenser-Ordens, den erzbischöflichen Stuhl von Magdeburg bestiegen hatte, wusste er es bald dahin zu bringen, dass die Chorherren den Prämonstratensern Platz machten (1129). Während der Eroberung der Stadt i. J. 1631 blieb das Kloster von Plünderung und Flammen verschont. Jedoch sahen sich die Insassen i. J. 1662 gezwungen, die Stadt zu verlassen ; unter dem, was sie mit sich nahmen, befand sich auch ihr seitdem unauffindbares Archiv.

Bald darauf bildete das Kloster eine Gemeinschaft von protestantischen Theologen, die unter der Leitung eines Propstes ihre Gottesdienste (bis 1776 sogar noch "*horae canonicae*") hielten,